

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 02650  
Numéro SIREN : 428 634 067  
Nom ou dénomination : 2 HIP HOLDINGS

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt 133846

**2 HIP HOLDINGS**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 10.654.665 euros**  
**Siège social : 9 rue Belidor - 75017 Paris**  
**428 634 067 RCS Paris**

(la « **Société** »)

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2020**

---

La société **WM Netherlands C.V.**, société de droit néerlandais, représentée par Wright Medical Netherlands B.V. et WMG Holding LLC, représentées chacune par leurs représentants légaux,

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société (l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Morgan Walter Dean de ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement, en qualité de Président de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

**Monsieur Lionel Ulrich**

Monsieur Lionel Ulrich exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Lionel Ulrich ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président mais aura droit au remboursement des frais qu'il aura avancés et exposés au titre de ses fonctions sur simple présentation des justificatifs correspondants.

Monsieur Lionel Ulrich a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Président de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Peter Cooke de ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement, en qualité de Directeur Général de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

**Monsieur Yann Dubourg**

Monsieur Yann Dubourg exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Yann Dubourg ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général mais aura droit au remboursement des frais qu'il aura avancés et exposés au titre de ses fonctions sur simple présentation des justificatifs correspondants.

Monsieur Yann Dubourg a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions

### **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

#### **Monsieur Vincenzo Rispoli**

Monsieur Vincenzo Rispoli exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Vincenzo Rispoli ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général mais aura droit au remboursement des frais qu'il aura avancés et exposés au titre de ses fonctions sur simple présentation des justificatifs correspondants.

Monsieur Vincenzo Rispoli a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

° ° °

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et contresigné par le Président de la Société.

**WM Netherlands C.V.**  
*Associé Unique*

---

Par: **Wright Medical  
Netherlands B.V.**

Représentée par Stuart A.J.  
Silk



---

Par: **Wright Medical  
Netherlands B.V.**

Représentée par William E.  
Berry, Jr.



---

Par: **WMG Holding LLC**

Représentée par William E.  
Berry, Jr.

---

**Lionel Ulrich**  
*Président*

Monsieur Yann Dubourg ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général mais aura droit au remboursement des frais qu'il aura avancés et exposés au titre de ses fonctions sur simple présentation des justificatifs correspondants.

Monsieur Yann Dubourg a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions

### TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

#### **Monsieur Vincenzo Rispoli**

Monsieur Vincenzo Rispoli exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Vincenzo Rispoli ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général mais aura droit au remboursement des frais qu'il aura avancés et exposés au titre de ses fonctions sur simple présentation des justificatifs correspondants.

Monsieur Vincenzo Rispoli a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

### QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

o o o

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et contresigné par le Président de la Société.



Par: **Wright Medical  
Netherlands B.V.**

Représentée par Stuart A.J.  
Silk

**WM Netherlands C.V.**  
*Associé Unique*

Par: **WMG Holding LLC**

Représentée par William E.  
Berry, Jr.

Par: **Wright Medical  
Netherlands B.V.**

Représentée par William E.  
Berry, Jr.

**Lionel Ulrich**  
*Président*

Monsieur Yann Dubourg ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général mais aura droit au remboursement des frais qu'il aura avancés et exposés au titre de ses fonctions sur simple présentation des justificatifs correspondants.

Monsieur Yann Dubourg a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions

### **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

#### **Monsieur Vincenzo Rispoli**

Monsieur Vincenzo Rispoli exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Vincenzo Rispoli ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général mais aura droit au remboursement des frais qu'il aura avancés et exposés au titre de ses fonctions sur simple présentation des justificatifs correspondants.

Monsieur Vincenzo Rispoli a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

o o o

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et contresigné par le Président de la Société.

**WM Netherlands C.V.**  
*Associé Unique*

\_\_\_\_\_  
Par: **Wright Medical  
Netherlands B.V.**  
Représentée par Stuart A.J.  
Silk

\_\_\_\_\_  
Par: **Wright Medical  
Netherlands B.V.**  
Représentée par William E.  
Berry, Jr.

\_\_\_\_\_  
Par: **WMG Holding LLC**

Représentée par William E.  
Berry, Jr.

  
\_\_\_\_\_  
**Lionel Ulrich**  
*Président*